

Évolution du revenu net d'exploitation
Période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2015
(000 \$)

No de ligne	Description	Écart	Budget 2014	5/7 2014	Budget 2015	Écart	Référence
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1	Petit et moyen débits	68	2 612	2 681	2 718	37	
2	Grandes entreprises	(96)	2 996	2 900	2 986	85	
3	Volumes normalisés (10 ⁶ m ³ @ 37,89 MJ/m ³)	(28) A	5 609	5 581	5 704	123	F
4	Normalisation	105	-	105	-	(105)	
5	Volumes livrés (10 ⁶ m ³ @ 37,89 MJ/m ³)	77	5 609	5 686	5 704	18	Gaz Métro-21, doc. 5
6	REVENUS						
7	Revenus de ventes de gaz	110 295	1 416 001	1 526 297	1 579 375	53 079	Gaz Métro-21, doc. 5 et 7
8	Fourniture	(61 123)	(412 640)	(473 763)	(439 738)	34 024	Gaz Métro-21, doc. 7
9	Compression	(5 150)	(6 531)	(11 681)	(9 858)	1 823	Gaz Métro-21, doc. 7
10	SPEDE	-	-	-	(60 113)	(60 113)	Gaz Métro-21, doc. 7
11		44 022	996 831	1 040 853	1 069 666	28 813	G
12	Hausse (baisse) tarifaire	-	-	-	32 176	32 176	Gaz Métro-21, doc. 2
13	Revenus de transport, équilibrage et distribution	44 022	996 831	1 040 853	1 101 842	60 989	
14	Rabais à la consommation et autres	(1)	(28)	(29)	(28)	1	Gaz Métro-21, doc. 6
15	CASEP	-	(1 000)	(1 000)	(1 000)	-	Gaz Métro-21, doc. 6
16	Revenus après rabais	44 021	995 803	1 039 823	1 100 814	60 990	
17	COÛTS DE TRANSPORT, D'ÉQUILIBRAGE ET DISTRIBUTION	74 786	431 942	506 727	526 858	20 131	H
18		(30 765)	563 861	533 096	573 956	40 860	Gaz Métro-21, doc. 1, I, 1 + I. 14 + I.19
19	(EXCÉDENT) DÉFICIT DE RENDEMENT	29 792	-	29 792	-	(29 792)	
20	AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION	206	3 213	3 419	3 196	(223)	Gaz Métro-21, doc. 11
21	MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	(767)	567 074	566 307	577 152	10 844	
22	DÉPENSES						
23	Dépenses d'exploitation	-	185 721	185 721	194 821	9 100	I
24	Plan global en efficacité énergétique	-	18 257	18 257	18 680	423	Gaz Métro-21, doc. 15, p. 1 (1)
25	Amortissement des immobilisations	291	96 323	96 614	100 050	3 435	J
26	Amortissement des frais reportés et des actifs intangibles	(491)	46 906	46 415	61 510	15 094	K
27	Fonds vert	-	25 382	25 382	6 045	(19 338)	L
28	Impôts fonciers et autres	(113)	26 208	26 095	26 144	48	Gaz Métro-21, doc. 1, I. 9
29	Impôt sur le revenu	(501)	31 714	31 213	32 371	1 158	M
30	Total des dépenses	(814)	430 513	429 698	439 620	9 922	Gaz Métro-21, doc. 25, p. 1
31	REVENUS NETS D'EXPLOITATION	48	136 561	136 609	137 532	923	
32	BASE DE TARIFICATION	(9 874)	1 901 969	1 892 093	1 939 797	47 703	N
							Gaz Métro-19, doc. 2

(1) Le budget du PGEÉ pour l'exercice 2015 a été ajusté pour refléter la coupure de 3 K\$ résultant de D-2014-201, par. 305

Comparaison entre la prévision 5/7 2014
et le budget 2014

- A) (28) À la prévision 5/7 2014, une baisse des livraisons de 28 10⁶m³ est anticipée et expliquée par :
- la baisse anticipée des livraisons dans le marché de la grande entreprise de 96 10⁹m³ découlant de la migration de certains clients vers le marché du petit et moyen débits, jumelée à la baisse des livraisons en raison de la baisse de production chez certains clients notamment dans le secteur de la pétrochimie;
- partiellement compensée par :
- la hausse anticipée des livraisons de 68 10⁶m³ dans le marché du petit et moyen débits résultant principalement de i) la consommation plus élevée que prévu de plusieurs grands clients au tarif D₁, ii) la migration de clients de la grande entreprise vers le petit et moyen débits, iii) l'effet de la température considérablement plus froide que la normale observée au cours de l'hiver 2014 et finalement iv) la maturation des ventes.
- B) 44 022 La hausse des revenus de transport, de l'équilibrage et de distribution du 5/7 2014 comparativement au budget 2014 est essentiellement occasionnée par :
- la hausse des revenus de distribution provenant principalement de la hausse des livraisons au petit et moyen débits et dans une moindre mesure de la hausse des revenus de pénalités à la grande entreprise; et
 - la hausse des revenus de transport occasionnée par le retour de clients sur le transport de Gaz Métro jumelée à l'évolution de la demande résultant de la température considérablement plus froide observée au cours de l'hiver 2014.
- C) 74 786 La hausse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution au 5/7 2014 par rapport au budget 2014 découle principalement de i) la hausse du coût de la prime d'équilibrage sur les achats à Dawn, ii) de l'augmentation des volumes transportés, et iii) dans une moindre mesure, de la hausse du coût moyen des achats de transport sur le marché secondaire. Ces différentes hausses résultent essentiellement de la température considérablement plus froide que la normale observée au cours de l'hiver 2014.
- D) 29 792 Le manque à gagner anticipé pour l'exercice 2014 de 29,8 M\$ se ventile à travers les services comme suit :
- le manque à gagner au service d'équilibrage résultant des effets de la température considérablement plus froide que la normale observée au cours de l'hiver 2014 qui se traduit par une hausse du coût des outils d'approvisionnement, principalement en raison du coût de la prime d'équilibrage sur les achats à Dawn;
- partiellement compensé par :
- le trop-perçu anticipé au service de transport découlant de l'écart de facturation des revenus de ce service en raison de l'application des tarifs 2013 au cours des deux premiers mois de l'exercice financier 2014, les tarifs provisoires ayant été mis en application seulement à compter du 1^{er} décembre 2013. Cet écart est toutefois partiellement compensé par la hausse des coûts d'approvisionnement, notamment pour les achats de transport sur le marché secondaire en raison de la température considérablement plus froide que la normale observée au cours de l'hiver 2014; et
 - le trop-perçu anticipé au service de distribution découlant principalement de la hausse des livraisons au petit et moyen débits et dans une moindre mesure de la réduction des dépenses d'amortissement et d'impôts.
- E) (9 874) Voir Gaz Métro-19, Document 8

Comparaison entre la prévision 5/7 2014
et le budget 2015

- F) 123 Au budget 2015, une hausse des livraisons de 123 10⁶m³ est anticipée et expliquée par :
- la hausse des livraisons dans le marché du petit et moyen débits résultant du transfert de clients du marché de la grande entreprise provenant essentiellement de clients institutionnels; et
 - la hausse des livraisons dans le marché de la grande entreprise occasionnée essentiellement par la hausse de consommation dans les secteurs de la métallurgie et de la pétrochimie ainsi que des volumes additionnels provenant de nouvelles ventes. Ces hausses sont atténuées par le transfert de clients vers le marché du petit et moyen débits.
- G) 28 813 La hausse des livraisons se traduit par une augmentation des revenus pour l'ensemble des services de distribution, d'équilibrage et de transport. La hausse la plus importante, au service du transport résulte aussi du retour de clients sur le transport de Gaz Métro. Ces augmentations ont été atténuées par la diminution des revenus de Fond vert découlant de l'introduction du SPEDE à compter du 1^{er} janvier 2015.
- H) 20 131 La hausse des coûts de transport, d'équilibrage et de distribution au 5/7 2014 par rapport au budget 2015 s'explique essentiellement par :
- la hausse des coûts de transport provenant de l'augmentation du coût des achats de transport LH sur le marché secondaire ainsi que la hausse des tarifs de TCPL à compter du 1^{er} janvier 2015 combinées à l'augmentation des volumes transportés;
- partiellement compensée par :
- la baisse des coûts d'équilibrage résultant de la baisse du coût de la prime d'équilibrage à Dawn particulièrement élevée au 5/7 2014, occasionnée par la température considérablement plus froide que la normale observée au cours de l'hiver 2014; et
 - la réduction de l'amortissement des comptes de frais reportés liés à l'application tardive des tarifs, occasionnée par le fait que le solde à récupérer auprès des clients soit moins élevé en 2015 (récupération des écarts de facturation de l'exercice 2014, au service de distribution seulement) qu'en 2014 (récupération des écarts de facturation de l'exercice 2013, pour les services de transport, d'équilibrage et de distribution).
- I) 9 100 Veuillez vous référer à Gaz Métro-21, Document 14 pour les explications d'écarts entre le budget 2015 et le 5/7 2014.
- J) 3 435 La hausse de la dépense d'amortissement entre le 5/7 2014 et le budget 2015 s'explique principalement par une augmentation de 2,5 M\$ attribuable aux additions nettes des immobilisations au 5/7 2014 pour lesquelles une dépense d'amortissement est constatée pour les douze mois de l'exercice 2015. L'écart résiduel provient des additions nettes des immobilisations de 2015.
- K) 15 094 Cet écart s'explique principalement par (i) la hausse de 16,9 M\$ de l'amortissement des comptes de frais reportés liés au trop-perçu provenant de la variation des trop-perçus réalisés au cours des exercices 2012 et 2013, (ii) une hausse de 2,5 M\$ de l'amortissement des comptes de stabilisation. Cette hausse est atténuée par la baisse relative à l'incitatif au PGEÉ (- 3,2 M\$) et par la baisse de l'amortissement des actifs intangibles (-1,4 M\$).
- L) (19 338) La réduction de la redevance au Fonds vert s'explique par le fait qu'elle est exigible uniquement pour les mois d'octobre à décembre 2014 pour l'exercice 2015, alors que pour l'exercice 2014 elle était exigible durant toute l'année. Cette situation résulte de l'introduction du SPEDE à compter du 1er janvier 2015.
- M) 1 158 La hausse de la dépense d'impôts sur le revenu résulte de la hausse du bénéfice imposable et de la variation de certains éléments dont le traitement comptable diffère du traitement fiscal.
- N) 47 703 Voir Gaz Métro-19, Document 8